Les ÉCHOS)))
de **Saint-Cast Le Guildo**

Le Journal municipal de la commune
N° 83
juillet août 2016

Dans votre journal : toutes les festivités de l'été 2016 !
Festival de Jazz, Fête de la SNSM... Découvrez le programme dans le cahier central

www.villedesaintcastleguildo.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS
le 10 septembre à St-Cast Le Guildo
+ d'infos → **cahier central**

▶ **Soirée dansante et feu d'artifice :**
le samedi 30 juillet à la plage des 4 Vaulx

▶ **Bal des Pompiers :**
les 14 juillet et 15 août Boulevard de la Mer

pour + d'infos voir : **cahier central**

ÉDITO

2016 : une année de transition

Cet éditorial est pour moi, l'occasion d'évoquer différents enjeux auxquels est actuellement confrontée notre commune.
2016 est une véritable année de transition.

• ***Dans six mois nous aurons intégré la Communauté d'Agglomération du Pays de Dinan, mettant fin à 20 années de collaboration étroite et fructueuse avec les communes voisines.***

Une nouvelle ère se dessine, avec une redistribution des compétences entre communes et future Communauté d'Agglomération. Depuis quelques mois déjà, nous participons aux travaux du comité de pilotage et aux divers ateliers qui traitent des compétences futures de la communauté d'agglomération.
Ces compétences seront mises en place dès le 1er janvier 2017 pour certaines et lors des prochaines années pour les autres. Le travail est important et conséquent, l'avenir de la commune au sein cette nouvelle organisation est sans nul doute engagé. Nous veillons à ce que cette transition se passe au mieux pour les castins et guildocéens.

• ***Transition encore dans le domaine de la collecte des ordures ménagères.***

Le passage aux bacs individuels et la mise en place de colonnes enterrées voulus dès 2012 par la communauté de communes, nécessitent encore des réajustements. Nous y travaillons en partenariat avec les services de la communauté de communes du Pays de Matignon en charge de la compétence des ordures ménagères.
Pour que notre station reste propre durant la saison estivale et éviter les débordements de ces derniers mois, je lance un appel à la citoyenneté et au bon sens de chacun. Déposer des sacs de déchets à ciel ouvert ou des déchets divers n'est pas acceptable ! Je rappelle que la déchetterie de Matignon, toute proche, est au service de tous.

• ***Transition également dans le domaine de l'environnement :***

Le plan "0 phyto" est l'une des mesures proposées par le Grenelle de l'environnement. Impulsé par l'intercommunalité en 2012, il vise à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, sujet qui est au cœur des préoccupations des particuliers et des collectivités territoriales. St Cast le Guildo s'inscrit dans cette démarche et les nombreux kilomètres de voirie communale sans compter les chemins ruraux et tous les espaces publics sont préservés des pesticides.
Cela implique une prise de conscience à deux niveaux : acceptation que la végétation persiste sans exagération sur nos bords de routes et que chaque propriétaire, sur sa propriété jouxtant le domaine public, adopte la même démarche et ce pour l'intérêt général.

Certains de nos concitoyens sont déjà dans cette démarche. Je les remercie sincèrement et je souhaite vivement que cette pratique s'étende. Nous ferions alors ensemble un grand pas vers la préservation de notre espace et de notre cadre de vie.

Il n'empêche que la saison arrive et les longs week-ends de mai nous ont montré, par l'affluence sur les plages et dans les commerces, l'attrait de St Cast le Guildo.
Je voudrais saluer nos amis touristes qui nous font le plaisir de venir dans notre commune, ou d'y revenir, saluer également nos résidents secondaires, et bien sûr l'ensemble des castins et guildocéens.

L'été est aussi pour les services municipaux, une période particulière de mobilisation, à la fois exigeante et motivante. Leur participation permet d'assurer les services indispensables sur l'entretien, la propreté, et l'organisation matérielle de nombreuses manifestations. À ce propos, à l'intérieur de ce numéro des Echos de St Cast le Guildo un fascicule vous permettra de découvrir la diversité des festivités prévues cet été.
Je tiens à adresser un grand merci au tissu associatif, aux bénévoles, aux commerçants qui s'investissent pour le plaisir de tous.

Durant cette période estivale, ô combien importante pour notre économie locale, notre ambition est d'assurer le bien-être de tous.
Comme l'an passé, outre les présences habituelles de la brigade de gendarmerie d'été et des sauveteurs de la SNSM, nous avons décidé de reconduire les patrouilles nocturnes par l'Unité Mobile de Premiers Secours. Leur mission est notamment de prévenir les excès nocturnes et porter assistance aux personnes en difficulté. Les patrouilleurs de l'UMPS interviendront du vendredi 8 juillet au dimanche 28 août, toutes les nuits, de minuit à 6h sur les secteurs sensibles de la commune : les Mielles, le Port, les secteurs des deux discothèques.

En parcourant ce numéro estival, vous découvrirez le portrait d'acteurs importants de notre commune dont le rôle est parfois méconnu ; vous mesurerez aussi le dynamisme de nos associations qui contribuent à faire vivre Saint-Cast-le-Guidlo toute l'année.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter un bel été, ensoleillé et serein, « producteur » de bonne humeur incontestable et nécessaire.

Josiane ALLORY – Maire

SOMMAIRE

- *Édito* p 2
- *Les infos de la Mairie* p 4
- *Les échos du Conseil Municipal* p 6
- *Dossier "Cœur Émeraude"* p 8
- *Environnement : Exposition Conservatoire du Littoral* p 10
- *Patrimoine : L'association Hilda* p 11
- *Festival Un Air de Jazz* p 12
- *Numéros utiles* p 14
- *Les infos pratiques* p 15
- *Les infos de l'Office de Tourisme* p 16
- *Grand Quizz 2016* p 17
- *Permis de construire* p 18
- *État Civil* p 18
- *Vie des associations* p 19
- *St-Cast Le Guildo crée l'évènement* p 22
- *Cinéma EDEN* p 24

Mairie de Saint-Cast le Guildo
1 place de l'Hôtel de Ville
22 380 ST-CAST-LE GUILDO
Tél. : 02 96 41 80 18
mairie@saintcastleguildo.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi :
9 h-12 h et 14 h-17 h
et le samedi : 9h -12h

Mairie annexe de Notre-Dame du Guildo
22380 NOTRE-DAME DU GUILDO
Tél : 02 96 41 07 07
mairie.annexe@saintcastleguildo.fr
Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Vendredi : 9h-12h et 14h-17h, Mercredi : 9h-12h, Jeudi : 9h-12h et 14h-16h, Samedi : 10h-12h.

Site internet :
www.villedesaintcastleguildo.fr

Directrice de la publication :
Josiane ALLORY

Comité éditorial :
Olivier COJEAN, Thomas JARRY, Christian LANCELOT, Frédérique BRÉBANT, Géraldine DESCOMES, Annie LEBLANC, Agnès DURAND.

Photo de couverture :
Services de la Mairie
Dépôt légal imprimerie 2005

Conception - mise en page :
Rayures et Pointillés
46 Le Kerpont - 22130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 80 49 44
www.rayuresetpointilles.com

impression et façonnage :
TPI - L'Enseigne de l'Abbaye
35830 BETTON - Tél. 02 99 55 74 55
www.technicplusimpression.fr

ACCESSIBILITÉ

Un tapis d'accès pour les personnes à mobilité réduite sur la grande plage de Saint-Cast Le Guildo

Mardi 14 juin, en présence de Madame le Maire, des conseillers municipaux et de membres du CCAS, et ce, malgré une pluie soutenue, les participants de l'inauguration du tapis d'accès à la plage se sont retrouvés au milieu de la Grande Plage, à la rotonde de l'Hôtel des Bains (rue du corsaire Hélène) et ont pris de temps de poser pour la « photo souvenir », avant de se réfugier à la Salle d'Armor toute proche.

C'est donc en présence de divers partenaires comme l'Office de Tourisme, la DDTM, la SNSM, les référents de quartiers, et d'associations telles que l'Association des Paralysés de France, l'Association Française de Myopathie, le club de foot – fauteuil DIN'handisport de Dinan, que M^me^ Blanchet, Adjointe en charge des Affaires sociales, a expliqué la démarche de la municipalité et du CCAS.

« Depuis quelques années, l'ADAP (Agenda d'accessibilité programmé) donne obligation aux collectivités territoriales et aux établissements recevant du public de mettre leurs locaux en conformité avec une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Cependant, la commune de SAINT-CAST LE GUILDO, engagée dans cette démarche d'accessibilité, a souhaité faire plus et optimiser l'accès à la plage. L'installation de ce tapis permettra à chaque personne ayant des difficultés à se déplacer sur le sable d'y accéder plus aisément.

Notre choix s'est porté sur ce produit, d'une longueur de 75 m et d'1,98 m de large, car il est de fabrication française. Cette installation, initialement prévue pour aider les personnes se déplaçant en fauteuil roulant, sera évidemment appréciée par les familles utilisant une poussette pour leurs enfants. Ce tapis restera en place jusqu'au mois de septembre.

Le choix du lieu d'implantation a fait l'objet d'une réflexion menée lors de quelques réunions avec divers partenaires. Nous avons choisi de l'installer sur la Grande Plage, dans la zone de baignade surveillée, à proximité du Poste de Secours, ce qui nous permet également de mettre gracieusement à disposition des personnes à mobilité réduite une cabine de plage toute proche, dont la clé sera à retirer au Poste de secours, et dans laquelle sera stocké le fauteuil « Mobi-Chair » acquis récemment. Le fauteuil Tiralo déjà existant restera au Poste de secours.

Pour compléter ce projet, nous avons créé à proximité quelques places supplémentaires de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite. Enfin, une plaquette informative intitulée « Guide d'accessibilité des plages » permettra aux personnes concernées de connaître les possibilités d'accès sur la commune, et sera à disposition dans les 2 mairies, ainsi qu'aux 2 bureaux de l'Office de Tourisme.

Cependant l'installation de ce tapis n'est qu'une étape de notre démarche; en effet, après l'installation en 2015 d'un élévateur à la mairie de St Cast permettant à tous d'accéder au 1er étage et à la salle d'Honneur, après des travaux réalisés en début d'année à la piscine pour en faciliter la fréquentation, nous allons poursuivre notre démarche par un travail de collaboration avec les associations et les commerçants, afin de rendre ST CAST LE GUILDO accessible à tous, pour toutes sortes d'activités.

Permettre à chacun, quelle que soit sa mobilité, quelles que soient ses difficultés visuelles, verbales ou auditives de profiter de tout, c'est permettre à chacun de séjourner à ST CAST LE GUILDO dans de meilleures conditions, et d'en fréquenter tous les sites et lieux d'activités. »

Après avoir fait remarquer que la commune de SAINT CAST LE GUILDO est la 2^e^ commune du département dotée de cet équipement, la commune de Binic proposant cette installation depuis plusieurs années, M^me^ Blanchet a tenu à remercier cette commune pour sa collaboration à ce projet.

Lors du verre de l'amitié, les participants ont salué cette initiative, espérant qu'une météo estivale plus clémente permette aux personnes concernées d'en profiter largement. (À noter qu'une étude de l'accessibilité de la mairie pour les personnes malvoyantes est en cours)

Jacqueline BLANCHET
Adjoint au Maire

▼ ÉCOCITOYENNETÉ

Un projet de jardins partagés à Saint-Cast Le Guildo

Un jardin partagé est d'abord composé d'un groupe de personnes qui décide de construire et de cultiver collectivement sur un espace défini. (le jardin)

Cet espace peut être tout collectif, composé de parcelles individuelles ou un mélange des 2, jardin de trottoirs ou en pieds d'immeubles. En pleine ville, en périphérie ou en milieu rural.

Au sein de ces jardins on y retrouve les valeurs suivantes :

> Solidarité et lien social
> Respect de l'environnement
> Amélioration du cadre de vie
> Santé et alimentation
> Convivialité et Citoyenneté

Une réunion s'est tenue en Mairie à laquelle étaient invitées la commission écocitoyenneté et l'Amicale des jardiniers du Pays de Matignon.

La commune a sélectionné 2 terrains potentiels sur les secteurs de Saint-Cast et du Guildo.

Les personnes intéressées pourront assister à une réunion publique d'information courant octobre.

▼ PERSONNEL

Portrait d'un agent communal : Clément Esnault-Lancelot

Clément Esnault-Lancelot est agent des services techniques depuis huit années, affecté au service peinture. Clément est aussi un artiste ! Pour preuve la superbe fresque réalisée à l'acrylique, visible dans les locaux de la cantine/garderie des Hortensias. La demande est venue des enfants, jugeant les murs de la cantine tristes et sans couleur.

Relayée par Rose-Noëlle Vimont, responsable de la garderie de St Cast, la requête a été transmise à M. Lorre, adjoint aux travaux, qui l'a entendue.

Clément a sorti ses crayons et quelques jours plus tard, a proposé une ébauche à

Mme le Maire qui l'a cautionnée.

Clément s'est inspiré de l'univers fantastique de Peter Pan, pour proposer une œuvre à travers laquelle les enfants peuvent se projeter et faire galoper leur imagination.

De nombreux animaux y sont représentés dont une grenouille qui ne saute pas aux yeux au premier regard !

Exposée lors du festival de BD, Cast'in Bulles, l'œuvre de 4 x 2 m a été remarquée par les professionnels de la BD. D'ailleurs, Clément est en contact avec un auteur qui souhaite utiliser ses talents pour la réalisation d'une bande dessinée !

Tous nos vœux de réussite l'accompagnent !

▼ SERVICES PUBLICS

Contre la réduction des horaires d'ouverture de la poste de Saint-Cast Le Guildo

Mobilisons-nous pour le maintien de la poste de Saint-Cast. Aujourd'hui, réduction des horaires d'ouverture et demain, FERMETURE…

Une motion a été approuvée par l'ensemble du Conseil Municipal lors de la séance du 27.05.2016, concernant l'opposition à la fermeture du bureau de La Poste de St Cast- Le Guido, une journée par semaine à partir d'octobre 2016.

Les élus sont unanimes quant aux conséquences nocives pour la commune et ses habitants, de cette décision de La Poste.

Une journée par semaine veut dire, à plus ou moins brève échéance, la fermeture définitive. Moins de trafic entraînant une nouvelle baisse de l'amplitude horaire, les exemples sur tout le territoire national sont malheureusement nombreux…

Quid de St Cast-Le Guildo, station classée Tourisme, avec 3500 habitants à l'année et des pics à 35 000 lors de la saison estivale ?

À l'heure où tous les élus, tous les acteurs concernés, cherchent des solutions pour garder une vie économique sur leurs territoires, dans la période de crise et d'incertitudes multiples que nous traversons actuellement, voulons-nous laisser notre commune dépérir petit à petit ?

Nous sommes tous concernés, tous acteurs de notre cadre de vie et de la société dans laquelle nous évoluons ! Il n'y a pas de fatalité. Nous connaissons tous les retombées de ces réorganisations réalisées par les grandes entreprises au nom de la rentabilité. Pour qui ? Pourquoi ? Sûrement pas pour les besoins réels des populations et des économies locales !

Une pétition est à disposition du public à l'accueil des 2 mairies.

▼ CIVISME

Stop aux INCIVILITÉS !

Quelle HONTE : ENCORE des VOLS de fleurs et plantes dans les cimetières !

Le comportement de certaines personnes est inacceptable : des vols ont été commis dans les cimetières communaux. Il faut vraiment que ces agissements cessent.

Les ÉCHOS du Conseil Municipal du 27 mai 2016

Pour information, l'intégralité de ce conseil est affiché en Mairie et consultable sur le site de la mairie : **www.villedesaintcastleguildo.fr**

FONCTIONNEMENT

APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI) DU BASSIN-VERSANT DE L'ARGUENON ET DE SA MISE EN ŒUVRE POUR LA PÉRIODE 2017 – 2020 (4 ANS)

Mise en place depuis 2002 par l'État, la démarche PAPI est un outil de contractualisation pour une période de 6 ans maximum, entre l'État et les collectivités locales, afin de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation à l'échelle d'un bassin-versant, dans le but de réduire les dommages aux personnes et aux biens.

Suite aux inondations de 2010 et 2014 sur le bassin-versant de l'Arguenon, notamment dans les communes de Plancoët et Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle, et à l'initiative de Monsieur le Sous-Préfet de Dinan, les collectivités du bassin-versant ont décidé de mettre en place un PAPI sur le bassin-versant de l'Arguenon, qui reprend notamment les mesures du volet inondation du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye approuvé en avril 2014.

Le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP), en tant que structure porteuse du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye, a accepté de piloter la démarche.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – TRANSFERT COMPÉTENCE ALSH VACANCES SCOLAIRES

Vu le code général des collectivités et notamment les articles L 5211-17 et L 5214-23-1

Vu les statuts de la Communauté de communes du Pays de Matignon en date du 22 mars 2016

Le Conseil Municipal est informé que les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Matignon prévoyaient dans son article C1 Enfance Jeunesse, la compétence suivante « création et gestion d'un ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) pendant les petites vacances scolaires ainsi que le mercredi pendant la période scolaire »

Par délibération du 2 mai 2016, le Conseil Communautaire a adopté le transfert à la Communauté de Communes de la compétence « création et gestion d'un ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) pendant les petites vacances scolaires ainsi que le mercredi pendant la période scolaire ».

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'émettre un avis sur ce transfert.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

FINANCES

TARIFS COMMUNAUX

(tarifs consultables en Mairie et sur le site internet)

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION DON DU SANG BÉNÉVOLE

Une subvention de 200 € a été allouée à l'association Don du sang bénévole.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1- BUDGET EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Article 622

« Rémunérations d'intermédiaires et honoraires » + 13000 €

Chapitre 022

« Dépenses imprévues » - 13000 €

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

REMBOURSEMENT ANTICIPE TOTAL

1. au titre du contrat 12225202002050012800 auprès de la caisse d'épargne (22825,15 €)

2. au titre du contrat 00022172843 auprès de la caisse régionale de Crédit Agricole (61786,27 €)

3. au titre du contrat 00022172846 auprès de la caisse régionale de Crédit Agricole (45005,63 €)

))) LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

CONVENTIONS

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'U.M.P.S 22 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PATROUILLE ESTIVALE DE PREMIERS SECOURS – SAISON 2016

L'association U.M.P.S 22, Union Mobile de Premiers Secours 22, a été à nouveau sollicitée pour assurer, par des intervenants secouristes, une patrouille chaque nuit du samedi 9 juillet au lundi 29 août 2016, pour un coût de 15260 € TTC.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE PAR 18 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (M. HERVE, Mme MICHEL, Mme QUENOUAULT, M. VILT)

LES ÉCHOS du **Conseil Municipal** du 27 mai 2016 (suite)

AUTORISATION SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET « TRAMPO-FOLIE »

Messieurs CANTIN Boris et GAUTEUX Benoît, gérants de « TRAMPO FOLIE » demandent l'autorisation de brancher leur structure au compteur électrique communal Bd de la Mer dans le cadre de leur activité de loisirs sur la Grande Plage pour la période du 1er juillet au 30 août 2016.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET « VITAVOILE »

Monsieur DU COUEDIC Killian, gérant de VITAVOILE, sollicite l'autorisation d'utiliser le point d'eau communal dans le cadre de son activité nautique sur la plage de Pen Guen pour la période du 20 juin au 5 septembre 2016.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

RESSOURCES HUMAINES

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 1RE CLASSE BUDGET CUISINE

Un agent ayant été nommé par détachement à la Cuisine Centrale en qualité d'Adjoint Technique 2e classe à compter du 1er mars 2016 s'est vu bénéficier d'un avancement au grade d'Adjoint Technique 1re classe par sa collectivité d'origine à compter du 1er janvier 2016.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

DIVERS

APPROBATION DU CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2016-2020

Mme le Maire rappelle la nature et les modalités du Contrat Départemental de Territoire.

Le Contrat Départemental de Territoire 2016-2020, mis en œuvre par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor, est la reconduction de sa politique contractuelle déjà effective depuis 2010, avec un développement notable concernant la nature des projets éligibles au dispositif, la démarche d'élaboration du contrat

et les attentes du Département vis-à-vis des territoires avec qui, il contractualise.

En effet, le Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 concerne maintenant la quasi-totalité des financements à destination du bloc local pour constituer l'outil principal de collaboration entre le Département, les EPCI et les communes les constituant.

Mme le Maire invite donc l'Assemblée à prendre connaissance de ce document qui présente notamment :

- les éléments de cadrage (territoire, enveloppe, priorités...) ;
- le tableau phasé et chiffré de l'ensemble des opérations inscrites au contrat ;
- le détail des contreparties attendues par le territoire.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE PAR 18 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (M. HERVE, Mme MICHEL, Mme QUENOUAULT, M. VILT)

MOTION CONTRE LA FERMETURE PARTIELLE DU BUREAU DE POSTE DE SAINT-CAST

L'administration de La Poste nous a fait connaître son intention de fermer le bureau de poste de St-Cast le lundi et ce dès le mois d'octobre prochain.

Nous rappelons que notre commune est peuplée de 3500 habitants, qu'elle a été surclassée par arrêté préfectoral en tant que commune de 20000 à 40000 habitants et qu'elle est « Station classée de tourisme ».

Cette modification revient à perdre une journée d'ouverture par semaine et à dégrader la qualité du service rendu aux clients, usagers, en les privant de la possibilité de se rendre dans leur bureau de poste le lundi. Or il s'agit de la journée de fermeture traditionnelle des commerces de la commune.

Les commerçants seront les premiers impactés par cette décision. De plus, la commune n'accueille sur son territoire, que deux DAB (distributeurs automatiques de billets). La fin du week-end, au vu de la forte fréquentation de notre territoire, verra un risque important d'avoir un DAB inopérant le lundi. Ce qui est une des premières causes d'insatisfactions des touristes, selon l'enquête réalisée par l'Office de Tourisme, et relayée lors de la dernière assemblée générale, début mai. N'oublions pas le marché estival, du 15 juin au 15 septembre, qui se déroule le lundi matin et qui n'a rien à envier, niveau affluence, aux autres marchés de la région, Matignon, Erquy, Dinard...

La volonté de La Poste d'imposer une journée de fermeture au bureau de St Cast, se traduira par des conséquences sur l'économie locale, déjà fragile, et des conséquences contraires au développement durable. Les habitants de St-Cast – Le Guido seront contraints de se déplacer en dehors de la commune pour accéder au service public postal. Notre territoire sera encore plus vulnérable, surtout hors saison, et que dire de nos concitoyens qui ne pourront pas forcément aller « ailleurs » et qui seront une nouvelle fois pénalisés dans leur autonomie.

))) Pour toutes ces raisons, LE CONSEIL MUNICIPAL

1- Affirme son opposition formelle à la fermeture du bureau de poste de Saint-Cast une journée par semaine.

2-Juge inopportune la fermeture du bureau de poste de Saint-Cast le lundi.

3-Demande solennellement à La Poste de conserver les horaires actuels du bureau de poste de Saint-Cast-le guildo.

Le projet de **Parc Naturel Régional** Rance Côte d'Émeraude

Qu'est-ce qu'un parc naturel régional ? C'est un territoire habité et fragile, aux patrimoines naturels, culturels et paysagers remarquables.

Les acteurs locaux de ce territoire s'entendent sur un projet commun de développement durable, fondé sur la préservation et la valorisation de ces richesses. Pour cela ils coécrivent une Charte valable 12 ans, qui détermine les orientations et mesures de préservation, de mise en valeur et de développement, ainsi que la formalisation des engagements de chacun des signataires (la durée sera portée à 15 ans avec la loi de biodiversité en cours de lecture).

UN OUTIL GÉRÉ PAR LES COLLECTIVITÉS

C'est un outil souple géré par les collectivités locales et très différent d'un Parc national, décidé et géré principalement par l'État, qui concerne des zones peu peuplées, dont la réglementation est beaucoup plus contraignante.

Les communes sont libres de faire partie ou pas d'un Parc naturel régional, qui n'apporte pas de réglementation nouvelle aux particuliers ou aux entreprises. « Une autre vie s'invente ici » est le slogan de ce projet, qui résume totalement la démarche. Les Régions, les Départements, l'État ou encore L'Europe, sur des projets innovants, apportent des financements supplémentaires.

LE PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL RANCE-CÔTE D'ÉMERAUDE.

Il porte sur un périmètre d'étude de 66 communes, qui s'étend :

Au nord : du Cap Fréhel à la Pointe du Grouin, en passant par Dinard et Saint-Malo.

Au sud : jusqu'à Plouasne, en longeant de part et d'autre le fleuve Rance. Dinan se situe au cœur de ce territoire. Ce projet est une belle opportunité pour retisser les liens qui unissaient autrefois cet ensemble, tout le long de la Côte d'Emeraude, de la Rance et de l'Arguenon, ainsi qu'entre les Côtes-d'Armor et l'Ille-et Vilaine. Cette cohérence serait bénéfique aux initiatives locales et à la renommée du territoire dans son ensemble.

POURQUOI UN PARC CHEZ NOUS ?

L'obtention de ce prestigieux label, synonyme de « qualité », constituerait un atout majeur pour :

- Préserver et valoriser les richesses naturelles et humaines.
- Soutenir le développement local et la création d'emplois non délocalisables.
- Favoriser l'attractivité du territoire toute l'année, même sur les sites moins renommés.

À noter aussi, la possibilité d'une « Marque Valeurs du Parc », qui permettrait la valorisation des productions locales (agricoles, conchylicoles), des savoir-faire, des hébergements des restaurants…

Après la naissance du Parc du Golfe du Morbihan, en 2014, le territoire rejoindrait le réseau des 51 territoires d'exception de France.

CŒUR ÉMERAUDE, AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'association CŒUR Émeraude conduit le projet de Parc naturel régional, avec le soutien du Conseil régional, qui porte la politique des PNR (qui a voté à l'una-

Plus d'infos : ▼

COEUR Emeraude, association de préfiguration du Parc naturel régional Rance-Côte d'Emeraude
4 Allée du Château
22100 Léhon
Tél. 02.96.82.36.34
contact@coeuremeraude.org

nimité pour ce projet) et des Conseils départementaux des Côtes d'Armor et d'Ile-et – Vilaine. Elle mène déjà des actions dans le cadre du développement durable et de la valorisation des patrimoines. Avec la création du Parc, CŒUR Émeraude sera amenée à être dissoute au profit d'un syndicat mixte regroupant les collectivités.

ET CE SERAIT POUR QUAND ?

Le classement est espéré pour 2018. Le projet de charte fixant les objectifs et les engagements des collectivités, est en cours d'écriture. En 2017, une nouvelle étape fondamentale dans le projet est attendue : l'avis intermédiaire de l'État sur le dossier. Ensuite, le projet sera soumis à enquête publique, puis chaque commune et chaque Communautés d'Agglomération et de communes seront invitées à faire part, librement, de leur décision de faire partie ou non du Parc. À ce jour, aucun PNR n'a disparu et au contraire, ils ont tendance à plutôt s'étendre, ce qui révèle l'attachement des communes, des habitants et des entreprises.

Comment devenir un **pêcheur à pied responsable** ?

En période estivale, nous sommes nombreux à profiter de l'estran de Saint-Cast-le-Guildo pour aller à la pêche à pied.

Afin de faire perdurer cette activité tout en préservant l'environnement marin, quelques préconisations et règles existent :

- Se renseigner sur la qualité sanitaire des sites de pêche à pied (http://www.pecheapied-responsable.fr/)
- Se renseigner sur les horaires de marée
- Respecter les règlementations en vigueur : tailles, quotas et périodes de pêche
- Ne pêcher que ce que vous êtes certain de consommer, en faisant le tri de votre pêche directement sur le lieu de prélèvement
- Respecter l'environnement dans lequel vous pratiquez votre pêche : pas de pêche dans les herbiers de zostères, pas de prise de femelles de crustacés portant des œufs, soulever les pierres et non les retourner et enfin utiliser des outils autorisés et non destructeurs.

Adopter ces bonnes pratiques c'est garantir notre santé, notre sécurité, la préservation de notre environnement et donc nos futures pêches.

LAISSE DE MER, SOURCE DE VIE

La laisse de mer c'est « ce qui est laissé par la mer » au gré du flux et du reflux des marées, les mouvements des vagues. La laisse de mer forme une bande où sont accumulés :

- des éléments vivants ou d'origine vivante (algues, bois mort)
- et parfois des débris venant des activités humaines (sacs plastiques, morceaux de filets de pêche…)

Elle constitue un véritable écosystème qui va participer à la vie du littoral abritant de nombreux microorganismes et tout particulièrement crustacés qui vivent dans le sable.

En se dégradant, ces matières vont ainsi fournir à l'écosystème des éléments nutritifs qui vont permettre le développement d'une partie de la chaine alimentaire littorale. C'est cet ensemble qui va aussi contribuer à retenir le sable et ainsi permettre aux plages de se maintenir.

Aussi, préserver la laisse de mer, ne pas la supprimer des plages pour des besoins touristiques, c'est préserver ce milieu naturel et toute cette vie du littoral souvent invisible mais pourtant indispensable.

LES EBIHENS UN PARADIS À PRÉSERVER

L'île des Ebihens est une île privée dont l'entretien est à la charge exclusive de ces propriétaires. La période estivale est donc idéale pour la sensibilisation à la pollution du littoral et à la protection de la faune et de la flore de ce petit coin de paradis. « Vacances, j'oublie tout » disait la chanson, et pourtant, s'il y a une chose qui se rappelle à nous chaque année c'est la nécessité de protéger nos lieux de villégiatures. L'été, le volume de nos déchets augmente considérablement, nous devons tous participer à l'amélioration de la gestion des déchets sur le territoire en

adoptant les bons gestes.

Alors si je désire me rendre dans cette île et plus généralement lors de sorties en mer, je n'oublie pas de respecter ce milieu protégé surtout si je produis des déchets (huiles usagées, eaux usées, ordures ménagères…). En excursion sur l'île, je garde mes déchets dans un sac et je les trie une fois de retour sur le continent. Pour les eaux usées (eaux qui proviennent des toilettes, des lavabos, des douches des bateaux et qui peuvent engendrer une pollution biologique), les ports sont tenus de mettre à disposition des installations adaptées aux besoins habituels.

N'hésitez pas à vous informer avant de partir en promenade auprès de la capitainerie et de l'Office deTourisme.

Plus d''infos : ▼

Site internet : http://www.biolit.fr/la-laisse-de-mer?language=fr
Exposition en cours de la Communauté de Commune Côte d'Emeraude :
http://www.cote-emeraude.fr/index.php?module=Contenus&func=viewpub&tid=3&pid=258

Du 7 juillet au 28 août : **exposition “À la découverte de 7 milieux”**

Le Conservatoire du littoral, un établissement public au service de préservation et de la valorisation des littoraux, nous propose cette exposition au Bureau d'Informations Touristiques du Guildo.

TRANSMETTRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES UN PATRIMOINE LITTORAL EXCEPTIONNEL

Le Conservatoire du littoral est établissement public d'État créé en 1975. Il mène une politique foncière en partenariat avec les collectivités territoriales visant la préservation, la restauration et la mise en valeur des espaces naturels et des paysages littoraux.

Pour ce faire, le Conservatoire acquiert des terrains littoraux fragiles ou menacés, la plupart du temps à l'amiable ou par préemption, exceptionnellement par expropriation. Des biens peuvent également lui être donnés ou légués.

RÉVISION DE LA STRATÉGIE FONCIÈRE DU CONSERVATOIRE EN 2015

Le Conservatoire intervient uniquement au sein de ses périmètres d'intervention, mis en place après délibération des Conseils municipaux. Deux périmètres d'intervention existent sur la commune de Saint-Cast-le-Guildo : l'un créé en 2001 longeant la baie de la Fresnaye et l'autre créé en 2006 côté baie de l'Arguenon.

Dans sa stratégie foncière, révisée en 2015, le Conservatoire a notamment réaffirmé sa priorité d'intervention en Bretagne sur les zones humides littorales, et les baies identifiées comme prioritaires au regard des enjeux environnementaux en présence.

ASSURER UNE GESTION PARTENARIALE DES SITES

Le Conservatoire doit être propriétaire d'unités foncières suffisantes et cohérentes, qui peuvent être compliquées à constituer au vu du parcellaire littoral très morcelé.

Le Conservatoire détermine la manière dont les sites doivent être aménagés et gérés pour favoriser le maintient et la restauration des équilibres écologiques et des paysages.

Le Conservatoire est maître d'ouvrage des éventuels travaux de remise en état des milieux naturels et d'ouverture au public. Parallèlement, la gestion des sites est confiée à la collectivité (commune, intercommunalité)

TROUVER UN ÉQUILIBRE ENTRE PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS ET USAGES SUR LES SITES

Les sites du Conservatoire sont la plupart du temps le lieu d'activités professionnelles et d'usages récréatifs : agriculture, chasse, randonnée, découverte et observation de la nature, etc. Ainsi, environ 1000 hectares sont consacrés aux activités agricoles sur les sites du Conservatoire en Bretagne.

L'Établissement considère que l'agriculture littorale peut contribuer à l'entretien des écosystèmes et à la vie du patrimoine culturel local.

DÉMARCHAGE CIBLÉ À SAINT-CAST-LE-GUILDO : UNE DYNAMIQUE POSITIVE S'EST ENCLENCHÉE

Grâce à la collaboration de nombreux propriétaires privés, la phase de négociation amiable entamée à Saint-Cast-le-Guildo en septembre 2015 commence à porter ses fruits. En effet les propriétaires sont conscients des enjeux écologiques et des règles d'urbanisme qui encadrent les usages sur leurs propriétés. Par leur accord de vente au bénéfice du Conservatoire, ils contribuent à la préservation, à la valorisation et à la transmission de ces espaces naturels aux générations futures. (les terrains acquis par le Conservatoire sont inaliénables). Les propriétaires concernés par une offre d'achat sont invités à prendre l'attache de la délégation Bretagne du Conservatoire du littoral afin de rechercher les conditions d'un accord. Ainsi, propriétaire d'unités foncières suffisantes et cohérentes, l'Établissement sera en mesure de mettre en œuvre les premières orientations de gestion et le cas échéant de conventionner avec des exploitants agricoles.

Contact ▼

Conservatoire du littoral - Délégation Bretagne - Elise GALLAIS
8, quai Gabriel Péri - BP 60474 - 22194 Plérin Cedex - 02 96 33 66 32
e.gallais@conservatoire-du-littoral.fr

Castines et Castins en novembre 1905 **suite au naufrage de l'Hilda**

Michèle Segura-Coz, descendante de naufragés et présidente de l'association Hilda-Hilda Voices raconte ce que les Castines et Castins ont pu vivre en novembre 1905 suite au naufrage de l'Hilda.

Association ▼

APPEL À TÉMOIGNAGE

L'association franco-britannique Hilda- Hilda voices ne cherche pas à savoir comment l'accident s'est passé ni ne fait d'hypothèse, cela ne servant à rien puisque personne ne le saura jamais. Par contre, elle est intéressée par la manière dont son histoire est transmise et par son côté humain ainsi que son impact jusqu'à nos jours sur les populations et les familles. ***C'est pourquoi elle est à la recherche de personnes descendantes des protagonistes cités dans ces textes. Également le savoir de tous les Castins et Castines sur ce naufrage****. Cela peut être des souvenirs entendus par des grands-parents ou bien des journaux, des papiers, des histoires, des objets récupérés alors. Nous sommes à votre écoute et rassurez-vous, nous ne cherchons en rien à avoir ces objets, juste à savoir où ils sont actuellement. Nous voulons juste que vous nous « racontiez » ce que vous avez entendu et par qui, peu importe si c'est « important » ou non. Pour nous tous les détails comptent. Ainsi nous ne savons plus le nom de la congrégation de cette sœur infirmière qui s'est occupée de la toilette des cadavres, ni qui est Monsieur Liglière. Toute information sur ces points-là aussi sera la bienvenue.*

Aussi n'hésitez pas à nous écrire *par mail à : hilda.association@orange.fr*

En 1905 il est habituel pour les auteurs ou journalistes de prendre un pseudonyme. Volontairement cette fois n'ont pas été utilisés en source les journaux « Le Salut » ou « La Côte d'émeraude » connus dans la région castine, afin de changer de façon de voir l'événement. La source est Fernand Hauser du «Journal». Photo de la Collection départementale des registres d'État Civil originaux des décès Saint-Cast 1905 (également sur internet).

SAINT-CAST, LE 19 NOVEMBRE 1905 :

Auguste L'Hôtelier, le garde-champêtre vient d'être prévenu par Mademoiselle Poulain. Les trois personnes explorèrent alors la plage et y découvrirent une foule d'épaves, mais ils ne trouvèrent aucun cadavre. Arrivés à la pointe de Saint-Cast, ils la contournèrent, et, sur la plage des Calots, dans les rochers, ils trouvèrent plusieurs cadavres. Certains d'entre eux portaient des ceintures de sauvetage.

- *« Encore un naufrage »* soupira Jean-Marie Grouazel. *« Si seulement c'était le dernier... »* vœu pieux, ils savent tous à Saint-Cast que les courants ramènent toujours les naufragés vers leurs plages.
- *« On vous a prévenu? »* dit, essoufflé, Monsieur Joseph Gouyet.

Accompagné de son adjoint Jean Leclerc, le Maire rattrapait l'instituteur de 48 ans qui se dirigeait vers la mairie. En tant que responsable de cette petite ville bretonne à l'ouest de Saint Malo, il cherchait toute l'aide possible parmi ses concitoyens, ceux susceptibles de résoudre le problème annoncé à l'aube, une marée humaine sur la grande plage de Saint-Cast. Mais marée morte.

- *« Vous le voyez vous-même Monsieur le Maire, je me rends à la mairie. Messieurs les conseillers Marquer et Ledran ont été prévenus et doivent m'y rejoindre. Je l'ai également demandé à Madame... puisque c'est ainsi qu'il faut l'appeler à présent à cause de cette nouvelle loi n'est-ce pas Monsieur le Maire? »*

Jean-Marie Grouazel a beau être au service de l'État Français et en faveur de la laïcité, il n'en demeure pour autant pas moins respectueux de cette sœur infirmière qui par la loi de la séparation de l'Église et de l'État, a perdu non seulement son titre mais surtout ses vêtements. Les nouveaux lui donnant l'air d'une pauvre vieille fille sans le sou. Ce qu'elle est finalement. Le maire acquiesça d'un mouvement de tête tout en ahanant. Ainsi toutes les parties savaient à quoi s'en tenir tout en gardant l'honneur sauf ainsi que ses propres idées sur la question épineuse du moment. Tout le monde appréciait la Sœur qui allait s'avérer dans cette affaire, d'une grande efficacité.

– *« Je lui ai dit de venir habillée en tenue de travail »* conclut Monsieur le Maire.

Le garde Maritime Le Bouider à Saint-Cast a bien du travail pour contenir tous les badauds qui venaient à la plage en plein hiver comme si de rien n'était. Jetant un œil voyeur autant morbide que cupide. On ne sait jamais, si quelque chose de brillant comme de l'or pouvait être chipé discrètement... Il faut dire que la mode d'aller visiter les morts comme on allait en promenade était venue d'Angleterre depuis l'époque toute récemment finie de la Reine Victoria. Personne n'y trouvait à redire, c'était "normal". Mais dans ces braves personnes il y avait quand même certainement des voleurs. Il y en a tout le temps dans ce genre de catastrophe.

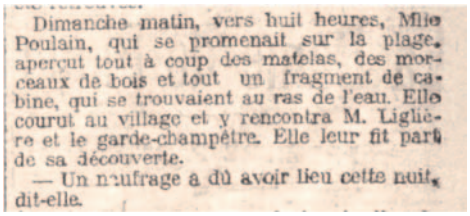

Dimanche matin, vers huit heures, Mlle Poulain, qui se promenait sur la plage, aperçut tout à coup des matelas, des morceaux de bois et tout un fragment de cabine, qui se trouvaient au ras de l'eau. Elle courut au village et y rencontra M. Liglière et le garde-champêtre. Elle leur fit part de sa découverte.
— Un naufrage a dû avoir lieu cette nuit, dit-elle.

Extrait d'un livre en préparation

Ester RADA une voix prometteuse le lundi 1er août à 21h

Anthony STRONG, un artiste au "dynamisme atomique" le jeudi 4 août à 21h

8e Édition du Festival
Un Air de Jazz 2016

Trois concerts !!! à l'affiche du festival Un Air de Jazz pour la 8e édition du 30 Juillet au 8 Août 2016

ESTER RADA, UNE NOUVELLE VOIX QUI FAIT FRÉMIR LE MONDE ENTIER

Le lundi 1er Août à 21h00 sous le chapiteau en ouverture du festival Ester Rada jeune israélienne d'origine éthiopienne se détache comme la nouvelle voix qui fait frémir le monde entier. Elle a choisi de mélanger toutes ses sources d'inspirations au sein de ses compositions : jazz, soul, R'n'B, pop, reggae...La popularité croissante d'Ester Rada l'a conduite

Toni GREEN accompagnée du Septet Malted Milk le lundi 8 août à 21h

à tourner en 2015 aux États Unis, au Canada , en Europe et dans les plus prestigieux festivals de jazz français que sont Jazz à Vienne et Jazz sous les pommiers.

Concert OFF pendant la session 2015

ANTHONY STRONG, UN SAVANT MÉLANGE ENTRE JAZZ ET POP

Le jeudi 4 Août à 21h00 sous le chapiteau le Britannique Anthony Strong, 30 ans au compteur, proche du style des années 50 où l'on savait mélanger intelligemment la pop et le jazz classique, sa force réside sans doute dans sa polyvalence : Chanteur, pianiste, compositeur, arrangeur... et Il faudrait être de « granit » pour résister au dynamisme atomique de son spectacle! qui saura envoûter des la première écoute le public qui l'accueillera lors de sa tournée 2016 dans toute l' Europe.

TONI GREEN, UNE VOIX DIGNE DES PLUS GRANDES CHANTEUSES AMÉRICAINES AVEC LE SEPTET MALTED MILK,

Le lundi 8 Août à 21h00 sous le chapiteau en clôture du festival la diva soul Toni Green de Memphis récompensée à trois reprises aux États Unis par le prix de la meilleure chanteuse de l'année a sur scène la présence et la voix digne des plus grandes chanteuses américaines mise en valeur par le septet Malted Milk de Arnaud Fradin guitariste explosif et chanteur qui n'a pas son pareil pour faire chauffer une scène. Le triomphe, réservé au groupe lors de la cérémonie des victoires du Jazz 2014 et lors de leur passage en 2015 dans les prestigieux festivals de Jazz à Vienne, Jazz sous les pommiers et en 2016 d'être programmé le dimanche 14 Août dans le cadre de la 39e édition du festival de Marciac, préfigure la promesse d'une soirée à ne pas manquer !!!

CONCERTS OFF GRATUITS ET APÉRO JAZZ

Un Air de Jazz proposera également au public des concerts off gratuits et apéro jazz dans toute la station pendant le festival

Le festival côté pratique ▼

COMMENT RÉSERVER ET ACHETER VOS BILLETS ?

- *En Réservant sur le site : www.comite-des-fetes-stcastleguildo.fr*
- *À l' Office de Tourisme renseignements au 02 96 41 81 52*
- *Au Local du comité des fêtes à partir du 15/07 les mercredis et vendredis de 10h à 12h au 06 47 43 09 03*
- *Sur place au chapiteau à partir de 19h30 en fonction des places encore disponibles*
- *Tarifs : un concert : 15 €. Pass pour 2 concerts : 25 €. Demi-tarif pour les moins de 12 ans.*

En savoir plus sur le site :
www.unairdejazz.com

Les numéros **utiles**

Toutes les infos utilies sur notre site : www.villedesaintcastleguildo.fr

LA VILLE

Hôtel de Ville de Saint-Cast Le Guildo
mairie@saintcastleguildo.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi :au vendredi : 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Samedi : 9h à 12h
Place de l'Hôtel de Ville : 02 96 41 80 18
Fax : 02 96 41 98 08
- Mairie annexe du GUILDO :
02 96 41 07 07 Fax 02 96 41 29 20

Piscine
> Rue de la Bataille
Tél. : 02 96 41 87 05

Office de Tourisme
> Place du Général de Gaulle :
02 96 41 81 52

Intercommunalité
Communauté de Communes
rue du Chemin Vert Matignon
Tel : 02 96 41 15 11- Fax :02 96 41 15 14
Services techniques : 02 96 41 21 70
Déchetterie : 02 96 41 12 63

La Poste
> St Cast 2, rue de la Colonne :
02 96 41 81 80
> Agence Postale (Mairie Annexe) :
02 96 41 07 07

Gendarmerie
> Matignon 17
> St Cast, Place du Général de Gaulle en saison 02 96 41 73 27

Bureau du Port
> 02 96 81 04 43

Service EDF Plancoët
> 08 10 73 16 46

SECOURS ET SANTÉ

SAMU ..... > 15

Pompiers ..... > 18

Appel d'urgence européen ..... > 112

Police/Gendarmerie ... > 17

Centre Antipoison
> Rennes : 02 99 59 22 22

SNSM
> La Capitainerie : 02 96 41 76 61

Mèdecins
> Dr TUAL, rue Jacques Cartier :
02 96 41 82 10
> Dr ALLAIN 2, rue Chateaubriand :
02 96 41 09 01

Infirmiers
> Mme LATASTE, rue de l'Hilda :
02 96 41 96 06
> Mme PRESSE Marie et CHERBONNEL Mélanie - 4 rue Chanoine Ribault :
02 94 41 77 92
> Melles POUSSIER & BOLZER - 1, rue Anne de Bretagne : 02 96 41 67 97
> Mmes LAENEN Alexandra et NOUAZE Claire - 15 rue Jacques Cartier :
02 96 41 97 24 /06 64 03 02 73

Pharmacie
> DES MIELLES Mme YVER Anne Sophie :
02 96.41.80.69
> CHARRUEY N-Dame du Guildo :
02.96.41.17.26
> Service AUDIOTEL : 3237 (trouver la pharmacie de garde hors ouverture)

Pédicure - Podologue
> Mme BERTOLOTTI Florence :
02 96 41 11 02
> Mme MARREC Anne : 02 96 86 10 85

Sophrologue - Relaxologue
> Sylvie BLONDEAU 27 bd Côte Emeraude : 06 22 35 97 43
> Agnès BOURGEOIS Cabinet rue de l'Hilda : 06 79 12 58 29

Kinésithérapeutes
> M. LAURENT Philippe et M.LEBRET, Cabinet rue de l'Hilda : 02 96 41 76 27
> Mme DUPUY Sophie et Alin BRINZA, 30 Bd de Penthièvre : 02 96 41 95 28
> Mme TREGUY Aurore : 4 bis rue Dugay Trouin - 02 96 41 68 64
> M. CRIARD Antoine ,32 Bd de la Vieuxville - 02.56.11.94.62

Dentistes
> M. et Mme SIMON Résidence Le Surcouf - 30, Bd de la Vieuxville : 02 96 41 81 25
> M. LAPLANCHE & Mme RAULINE - Rue J. Cartier : 02 96 41 81 16

Chiropracteur :
> Mme DELOBEL Marine rue L. Corre (Guildo) : 06 85 92 22 16

Ambulances - Taxi
> SARL AURGAT/M. BODIN Jean-Luc 28 rue des Rochettes : 02 96 41 72 72

Centre Vétérinaire (Matignon)
> Dr MAYAUX : Pl Rioust des Villes Audrains - MATIGNON : 02 96.41.22.05

PRESSE LOCALE

Ouest France
> DECOENE Marie-Paule : 02 96 41 22 98

Le Petit Bleu
> GIRAUD Cindy : 06 15 61 22 07

Le Télégramme
> SIMON Claude : 02 96 80 41 59

HÉBERGEMENTS

Les campings
> LES BLES D'OR : 02 96 41 99 93
> CHATEAU DE GALINEE : 02 96 41 10 56
> LE CHÂTELET : 02 96 41 96 33
> LES MIELLES : 02 96 41 87 60
> LA CRIQUE (Plage de la Mare) : 02 96 41 89 19
> QUATRE VAULX (Le Guildo) : 02 96 41 29 75
> LE CLOS TRANQUILLE (Le Guildo) : 02 96 41 29 72
> LA FERME PEN-GUEN : 02 96 41 92 18
> LA FONTAINE : 02 96 41 95 64
> LA BAIE : 02 96 41 82 67

Village Vacances Familles
(VVF) Plage de la Mare : 02 96 41 87 28

Hôtels
> L'ESPERANCE **6 rue J Cartier : 02 96 41 81 13
> LE PORT JACQUET** 32 rue du Port : 02 96 41 97 18
> LES ARCADES*** 15 rue Duc d'Aiguillon : 02 96 41 80 50

PRÉVENTION

Campagne Nationale de prévention des risques liés à la noyade

Chaque année, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière.
Baignade des enfants : ne pas les quitter des yeux
Conseils de sécurité pour la baignade cet été :

- Choisir les zones de baignade surveillées
- Surveiller vos enfants en permanence,
- Tenir compte de votre forme physique : ne pas se baigner si l'on ressent un trouble physique et ne pas surestimer votre niveau de natation, il est toujours plus difficile de nager en milieu naturel qu'en piscine.

Un baigneur attentif est un baigneur en sécurité :
Site internet : www.inpes.sante.fr

Le POSTE DE SECOURS (grande plage) EST OUVERT DU 7 JUILLET AU 28 AOÛT 2016

Campagne de prévention des risques d'insolation et de brûlures

Le soleil, est le faux-ami de l'été ! En effet, après un hiver long et rigoureux, le plaisir de retrouver le soleil ne doit pas nous faire oublier ses dangers.

Avant l'été, il est donc primordial de rappeler les risques liés aux UV pour toute la famille et, en particulier, pour les enfants qui sont très vulnérables au soleil et à ses effets (T-shirt + casquette aux heures les plus chaudes (11h/16h) et crème indice élevé (50/60) si possible résistant à l'eau. S'exposer aux UV peut provoquer notamment des coups de soleil ou des réactions allergiques et, à plus long terme, favoriser le développement de cancers. Ce risque est encore plus élevé pendant les heures les plus ensoleillées de la journée.
L'Inpes rappelle que « les coups de soleil reçus pendant l'enfance augmentent considérablement le risque de cancer de la peau à l'âge adulte et créent des dommages sur les yeux qui peuvent entraîner de graves problèmes de vue (cataracte). Alors cet été on bronze mais avec intelligence…

CONSOMMATION

Démarchage téléphonique : nouvelle liste d'opposition en place à partir du 1er juin 2016

À partir du 1er juin 2016, les consommateurs pourront s'inscrire sur la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique, gérée par la société BLOCTEL.

Depuis le 1er juin, les consommateurs peuvent s'inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition. Pour cela, il faut communiquer leur numéro de téléphone à BLOCTEL soit par courrier, soit par le biais d'un site web dédié. Ils recevront alors un récépissé précisant la date à laquelle leur inscription sera effective sachant que ce délai sera au maximum de 30 jours après la délivrance du récépissé. Le récépissé indiquera également la durée d'inscription sur cette liste d'opposition. Les démarches à suivre en cliquant sur le lien suivant :
http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/bloctel-nouvelle-liste-dopposition-au-demarchage-telephonique

SERVICES PUBLICS

Information dernière minute

Mobilisation contre la réduction des horaires d'ouverture de la Poste de Saint-Cast

Samedi 25 juin, en présence de Mme Le Dissez, députée, d'Adjoints et de Conseillers Municipaux, la population s'est mobilisée pour protester contre la réduction des horaires d'ouverture de la poste de SAINT CAST.

ASSEMBLÉE GENERALE **de l'Office de Tourisme**

L'assemblée générale de l'Office de Tourisme de Saint Cast le Guildo s'est tenue le 11 mai 2016, salle Bec Rond en présence de Madame Josiane ALLORY Maire, Madame Marie Madeleine MICHEL Conseillère départementale, Monsieur Arnaud Lécuyer Président de la Communauté de Communes du Pays de Matignon, d'élus, de commerçants, hébergeurs, artisans, hôteliers, présidents d'association, sympathisants.

En préambule l'assemblée a souhaité rendre hommage à Bernard Lefèvre décédé peu avant Noël qui a été durant 9 années trésorier de l'Office de Tourisme mais également très impliqué dans le monde associatif qu'il soit sportif avec le centre nautique et le golf de Pen Guen ou à caractère social.

PREMIÈRE COMMUNE DU DÉPARTEMENT EN CAPACITÉ D'HÉBERGEMENT

Saint Cast le Guildo reste la 1re commune du département en capacité d'hébergements avec 22 803 lits.

Après 2 années de croissance de l'économie touristique, Saint Cast le Guildo poursuit sa progression en 2015 avec une augmentation des nuitées de 2.93 % soit 1,39 million de nuitées qui correspond à une consommation de 35,6 millions d'euros.

CROISSANCE DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE LA NOTORIÉTÉ DE SAINT CAST LE GUILDO

La croissance de l'attractivité et de la notoriété de Saint Cast le Guildo sont la conjonction de plusieurs facteurs: la prise en compte de l'importance de l'économie touristique par les municipalités successives, les investissements réalisés par l'Office Tourisme en matière de communication et marketing mais également les investissements réalisés par les professionnels du tourisme et enfin l'implication forte des associations pour animer la station.

LA MARQUE QUALITÉ TOURISME POUR SAINT-CAST LE GUILDO

La qualité, plus encore l'excellence de l'accueil à tous les niveaux est aussi un facteur déterminant de notoriété d'une station balnéaire comme Saint-Cast Le Guildo. L'Office de Tourisme a renouvelé la Marque Qualité Tourisme en décembre 2015

UN RÉSULTAT 2015 EN ÉQUILIBRE

Après un léger déficit du compte de résultat en 2014 dû à des investissements importants: nouveau site Internet, logiciel de commercialisation en ligne, le résultat financier de l'exercice 2015 est à l'équilibre.

DES MUTATIONS EN PERSPECTIVE

Cette assemblée a un caractère particulier car elle est la dernière dans sa structure actuelle.

En effet la loi NOTRe impose le transfert de la compétence tourisme aux intercommunalités le 1er janvier 2017

À cette date les 6 Offices de Tourisme communaux seront regroupés au sein de la communauté d'agglomération de Dinan dont nous ferons partie. Ils n'auront plus d'une existence propre et leur financement reviendra à l'intercommunalité.

Plusieurs scénarios de regroupement sont possibles. Notre souhait est de proposer une organisation opérationnelle qui maintient une gouvernance de type associatif comme actuellement, c'est-à-dire avec des représentants des collectivités et des socio-professionnels du tourisme ayant voix délibérantes. Dès à présent nous devons également bâtir une nouvelle stratégie de communication qui prend en compte ce nouveau territoire communautaire de 65 communes et de près de 100 000 habitants en s'appuyant, par exemple, sur 2 pôles de compétence : un pôle urbain/rural et un pôle littoral/rural.

Le regroupement des Offices de Tourisme pose les mêmes problématiques que la fusion d'entreprises. Par ailleurs l'assemblée a décidé de prolonger le mandat les administrateurs sortants (tiers sortant) dans la mesure où de nouvelles élections auront lieu à partir du 1er janvier 2017.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSÉ DE 20 MEMBRES

- **6 représentants de la Municipalité :**
  - > Anne Laure Bodin,
  - > Eve Marie Deruelle,
  - > Laurence Dosin,
  - > Magali Egrix,
  - > Yves Hervé,
  - > Jocelyn Valot
- **14 membres de la société civile :**
  - > Christophe Pavy : Hôtel Port Jacquet,
  - > Yann Lemoine : Entreprise Lemoine et Fils,
  - > Gilles Vallois,

> Jean Pierre Valès,
> Francis Gauthier: Pôle pêche,
> Arnaud Fautrat: Centre Nautique,
> Chantal Laureau: VVF,
> Diane Departout: Camping La Fontaine,
> Annie Leblanc: association Comité des fêtes,
> Jean Pierre Pinson: association Foire aux Peintres,
> Tanguy Legoas: Jardin du Littoral,
> Roger Garnier: restaurant le Central,
> Coralie Isquin, Ma Kibell Dinan
> Sylvain Godefroy: Square Café

COMPOSITION DU BUREAU

- **Président:** Jean-Pierre Valès
- **Vice-présidents:** Magali Egrix, Yann Lemoine
- **Trésorier:** Gilles Vallois
- **Trésorier adjoint:** Bernard Lefèvre
- **Secrétaire:** Diane Departout
- **Secrétaire adjoint:** Christophe Pavy

Des exemplaires de la présentation de l'assemblée générale 2015 et du bilan comptable sont à votre disposition à l'Office de Tourisme.

Jean Pierre VALES
Président

Le Pass'Sensations
Nouveauté été 2016 :

C'est quoi ? Un Pass vous permettant de bénéficier de réductions sur certaines activités de loisirs de Saint-Cast-le Guildo !

Vous achetez des carnets de tickets dans les différents points de vente (voir la liste ci-dessous) et vous réglez vos activités en tickets (visites guidées de l'Office de tourisme, location de vélos, location de kayak, équitation, parcours aventure dans les arbres et bien d'autres encore...). Ces tickets ne sont pas nominatifs et sont donc valables pour toute votre famille!
Un flyer sera bientôt disponible avec toutes les activités proposées dans ce pass.

Ce Pass'Sensations sera en vente à partir du lundi 4 juillet, dans les points de vente suivant: Centre Nautique de Saint-Cast (port) et Spot nautique (grande plage), Office de Tourisme, Centre équestre de Saint-Cast, Patrick Page (location de vélos) et Saint-Cast Aventure.

LOISIRS ET CULTURE

Grand Quizz 2016 : 7e édition

Les bonnes réponses pour le Grand Quizz CINÉMA ADULTES des Echos de Saint-Cast Le Guildo N° 82 étaient :

Question 1 : Réponse B
Question 2 : Réponse C
Question 3 : Réponse C
Question 4 : Réponse C
Question 5 : Réponse C
Question 6 : Réponse C
Question 7 : Réponse B
Question 8 : Réponse B

QUIZZ CINÉMA LITTÉRATURE

Question 1:
Comment s'appelle la cousine d'Annaïk Labornez dite "Bécassine" ?
Gaëlle Quillouch — A
Gwenaëlle Quillouch — B
Marie Quillouch — C

Question 2:
En publiant "Vie de jésus", un auteur a provoqué un scandale aux dimensions quasi européennes:
Anatole Le Braz — A
Louis Guilloux — B
Ernest Renan — C

Question 3:
La Thébaïde des grèves est de :
René de Chateaubriand — A
Pierre Loti — B
Hippolyte de la Morvonnais — C

Question 4:
Quelle femme de lettres née à Lorient a écrit le Nabab ?
Irène Frain — A
Katrine Pancol — B
Danièle Sallenave — C

Question 5:
Qui est l'auteur du Cheval Couché ?
Xavier Grall — A
Pierre Jakez Hélias — B
Henri Queffelec — C

Question 6:
Qui a écrit Fleur de tonnerre
Olivier Adam — A
Yann Quéffelec — B
Jean Teulé — C

Question 7:
Lequel de ces ouvrages est de Chateaubriand ?
Atala — A
Grandeur et décadence — B
Illusions perdues — C

Question 8:
En quelle année Yann Queffelec a-t-il obtenu le prix Goncourt pour Les noces barbares ?
1985 — A
1990 — B
1995 — C

Retrouvez les réponses dans le prochain numéro.

ÉTAT **Civil**

Mariages ▼

- *Le 21 mai 2016 : Sophie PAVOINE et Antoine MONSIFROT 49 boulevard de la Mer*
- *Le 4 juin 2016 : Céline AYEL et Axel TILLEQUIN 57 bis rue du Sémaphore*
- *Le 17 juin 2016 : Pascale COLLIN et Patrick CEYSSON 7 Rue du Hameau*

Décès ▼

- *Le 19 mai 2016 : Thérèse SANCÉ veuve SEZNEC – 90 ans 40 rue des Tourelles*
- *Le 25 mai 2016 : Gilberto BACCHETTO 83 ans – 6 rue de la Plaine*
- *Le 30 mai : Florence CHEVALIER 54 ans Rue des Bruyères*

PERMIS **de construire** / DÉCLARATIONS **préalables**

MOIS DE JUIN 2016		
NOM-PRENOM	**ADRESSE**	**OBJET**
Mme ISERN Lolita	52, rue de la Croix Bienvenue	Abri de jardin
SCI EMILE COMBE	58, rue du Moulin Bily	Construction de 2 maisons individuelles
M. et Mme FOURAGE Loïc	3, rue de la Croix Chauvel	Extension maison individuelle
M. MONTEBRUN Jean-Alain	18, rue de la Croix Bienvenue	Abri de jardin
M. et Mme CLAVIER-CAMAROC André	2, allée de la Renardière	Extension d'une maison individuelle
SCI L'AUBOISIERE	22 bis, rue du Sémaphore	Extension d'une maison individuelle
M. CHAUSSY Guy	50, rue de la Ville Orien	Bardage maison existante
M. BENOIST Aurélien	18 bis, rue de la Corniche en l'Isle	Bardage bois
M. DELAHAYE Christophe	Les Quatre Vaulx	Friterie/snack en bois
Mme MAIRE Sophie	13, rue de la Touche	Velux
M. SIMON Gaston	15, rue Comte Morell d'Aubigny	Clôture
M. et Mme MEHEUT Pierre	13, Boulevard de Penthièvre	Clôture
M. LEMOINE Luc	14, allée de Bel Air	Maison individuelle

COMMUNIQUÉ

LA PISCINE MUNICIPALE

sera FERMÉE pour vidange et entretien à compter du 5 au 18 septembre inclus

RÉOUVERTURE DE LA PISCINE le lundi 19 septembre 2016.

Mélanie CHERBONNEL
Infirmière libérale

Soins à domicile /au cabinet

Contact : 06 10 20 25 72 ou 02 96 41 77 92

« Au Carillon » 4 rue Chanoine Ribault 22380 SAINT-CAST LE GUILDO

PÉAN COUVERTURE

ZINGUERIE / RAMONAGE / POSE DE VELUX

SAINT-CAST-LE-GUILDO **06 47 69 42 69**

«Lilas & Marguerite»,

02 96 41 84 63
ouvert du lundi au samedi - 9h30 - 12h30 et 14h30 - 19h en été (fermé le mercredi hors saison) Le dimanche matin de 9h30 à 12h30

7, Boulevard Duponchel, 22380 Saint-Cast-le-Guildo. alice.briand1@orange.fr - www.facebook.com/lilasetmarguerite/

L' Association des **Plaisanciers de SAINT-CAST**

Quand les visiteurs du port pénètrent sur l'esplanade des Vallets, ils remarquent inévitablement une petite cabane, seul ancien bâti du secteur, témoignage d'un temps ancien, lorsque les douaniers arpentaient les sentiers côtiers.

LOISIRS ET CULTURE

La cabane du port est à présent le siège de l'APSC (l'Association des Plaisancier de St Cast). Cette association, des usagers du port d'Armor née en 1988, bientôt trentenaire ne s'adressait à ses débuts qu'aux propriétaires de bateaux de la Feuillade et des Vallets. L'APSC s'était alors donné pour mission d'organiser les mouillages alors « sauvages et anarchiques ».

LE GRAND VIRAGE DE 2009

Un grand virage est opéré en 2009, date fondatrice du port moderne, le port d'Armor.
Sous l'impulsion de son président alors en exercice, Bernard Dompoint, l'association décide de s'impliquer davantage dans la vie portuaire. Après des années d'ignorance polie envers les autres associations portuaires, l'APSC sort de son cloisonnement.
Sous la présidence de Jacky Bouillet (depuis 2009), l'APSC développe les relations de partenariat avec les autres acteurs du port : la CCI, (gestionnaire des installations portuaires), le Centre Nautique (participation à la sécurité des régates), la SNSM (participation active à la fête du port), mais aussi St Cast Plongée et Plongée Evasion...

L'APSC se pose également comme un partenaire incontournable de la mairie. C'est l'association des plaisanciers qui, par délégation, gère les annexes du port. Elle perçoit les loyers et les reverse à la mairie, ne gardant qu'un petit pourcentage des sommes récoltées.

DES CONSEILS AUX PLAISANCIERS POUR L'ÉTÉ :

- Ne sortir en mer qu'après avoir consulté les prévisions météorologiques !
- Respecter la limitation de vitesse dans la zone des 300 mètres du rivage(5 nœuds) et 3 dans le port.
- respecter les règlements officiels en vigueur : équipement des bateaux, les casiers, filets et palangres, les tailles des prises...
- Ne pas mouiller de casiers dans le chenal.
- Ne pas gêner les marins pêcheurs du port qui travaillent...

Jacquy Bouillet : un homme attaché à la mer

Jacquy Bouillet a succédé à Bernard Dompoint en 2009 à la présidence de l'APSC.

Après 7 années de mandat, Jacquy estime que le temps est venu de laisser la place. Originaire de Plouër/Rance (son père était dans la « Marchande »), la vie de Jacquy a été indissociable du monde maritime.

IL EMBARQUE À 15 ANS ET DEMI

À 15 ans et demi, Jacquy embarque sur des chalutiers hauturiers à La Rochelle.
Après avoir sillonné le Golfe de Gascogne, la Manche (îles Silly) et appris à maîtriser le mal de mer (!) il intègre la Gendarmerie Nationale comme sous-officier.
C'est en tant que représentant des forces de l'ordre qu'il retrouve naturellement les horizons salés à bord de patrouilleurs.
Il termine sa carrière militaire, au grade de Commandant de groupement de la Gendarmerie maritime de la Manche et de la Mer du Nord. Il a 5 patrouilleurs (dont 2 unités de plus de 40 mètres) et 300 personnes sous ses ordres. »»»»

ZOOM sur une **Association**

Repères ▼

L'APSC EN CHIFFRES :

- *360 adhérents dont 30 à la Fresnaye*
- *gère 110 annexes.*
- *adhésion annuelle : 12 €*
- *publication d'une revue « Radio Quai », bisannuelle*
- *1 site internet : http//apsc22@free.fr*
- *le CA est composé de 10 membres*

MAIS AUSSI :

une trésorerie confortable et saine et des activités proposées sous forme de sorties aux adhérents : Dahouët, Cézembre, Chausey...Un « cochon grillé tous les étés (100 personnes) chaque fin juillet, au moment de l'AG de l'association ; des conseils de navigation et de techniques de pêche ; vente de fanions et de tee-shirts.

Il quitte la Gendarmerie maritime à 53 ans et devient responsable « sécurité » dans un groupe international durant huit années.

IL DEVIENT PRÉSIDENT DE L'APSC EN 2009

À 61 ans, Jacquy s'installe définitivement à Plancoët. Adhérent à l'APSC depuis 1993 (sous la présidence de M. labbé), il en devient le président en 2009.
Son mandat sera marqué par une volonté de transparence mais aussi d'échanges constants avec les membres de l'association et ses partenaires dans le but de défendre les intérêts des adhérents.
À ses yeux, le travail d'équipe est primordial pour Jacquy.
Fédérer les associations du port et entretenir de bonnes relations avec elles sera un souci constant du président. Engagé dans toutes les manifestations festives du port, Jacquy s'est fait une réputation de cordon-bleu lors de la fête de la SNSM en grillant les brochettes de coquille St Jacques...

IL SOUHAITE PLUS DE TRANQUILITÉ POUR RETROUVER LA MER

Jacquy annoncera la fin de sa présidence lors de la prochaine Assemblée Générale de l'APSC, le 23 juillet prochain. Il ne souhaite pas intégrer le prochain CA, estimant que ce n'est pas la place d'un ancien président afin de laisser les mains libres au suivant. À l'issue d'un bilan très positif, Jacquy aspire à plus de tranquillité et pouvoir davantage sortir en mer en s'investissant dans la navigation à voile avec son gendre.
Merci M. Bouillet pour ce mandat riche et nous sommes sûrs que l'esprit généré par votre présidence sera préservé et amplifié par votre successeur !

La VIE des **Associations**

LOISIRS ET CULTURE

Inscriptions École de Musique « Bagad Salicornes »

INSCRIPTION 2016/2017

Les inscriptions pour la formation musicale aux élèves désirant intégrer le Bagad de Saint-Cast Le Guildo sont ouvertes.
Nous vous rappelons que les cours sont donnés GRATUITEMENT, dans les locaux mis à disposition par la Mairie. Cette année, les cours de début de formation seront donnés par des professeurs diplômés, en partenariat avec l'École de Musique A.P.M.I. Association Bagad Salicornes de Saint-Cast Le Guildo
Philippe Boulard Président - Philippe Lepeltier Vice Président - Laurence Dosin Trésorière - Dominique Revert Secrétaire - Serge Bouteille Pen Sonneur - Alain Besnoux Pen Sonneur adjt.
Inscription annuelle : 10 €
22, rte de la baillie - 22380 Saint-Cast Le Guildo - Tél. 06 22 94 35 87 ou 06 48 17 08 52
bagadsalicornes22@hotmail.com ou philippe. boulard2@wanadoo.fr

Un ouvrage proposé par L'Association du Patrimoine de Saint-Cast Le Guildo

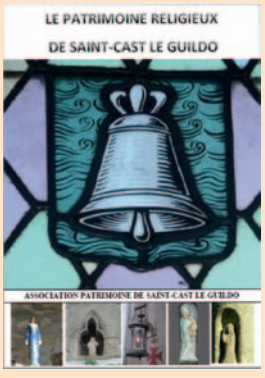

L'Association du Patrimoine de Saint Cast le Guildo vous présente son ouvrage « Le Patrimoine Religieux de Saint Cast le Guildo »
Un vrai trésor pour les amoureux de l'histoire de notre commune. Un inventaire en couleur complet, minutieux, fouillé, de tout son patrimoine religieux. Une « visite guidée » très pointue des églises, presbytères, chapelles, oratoires, cimetières, croix de chemin et calvaires avec des textes, des photos, des photos et encore des photos...
En vente dès juillet dans les librairies et points-presse de Saint Cast le Guildo et Matignon, (Offices de Tourisme et Bibliothèques de Saint Cast le Guildo également).

VIVRE ENSEMBLE

Collecte de sang pour 2016

La collecte de sang se fera à la salle d'Armor aux dates suivantes :

JEUDI 21 JUILLET et MARDI 16 AOUT

Vente Emmaüs été 2016

L'Association EMMAUS propose deux jours sur la période estivale :

Mercredi 20 juillet et 17 août 2016 au dépôt de Matignon : route de Saint-Cast.

EMMAUS COTES D'ARMOR de MATIGNON est ouvert tous les samedis de 14 à 17h.

Michèle LAMIRAND
Correspondante EMMAUS

Un voyage organisé par la FNACA et le Club des Pierres Sonnantes

Les deux associations organisent un voyage à PLOUMANAC'H le mercredi 14 septembre

Prix 58 €. Un acompte de 30 € à l'inscription vous sera demandé. Les réservations sont à enregistrer dans les meilleurs délais auprès de : **M. PILARD : 02 96 41 20 08 ou M^me^ MONTFORT : 06 81 13 88 33**

ACTIVITÉS SPORTIVES

Vide grenier proposé par l'Association Pêche et Chasse de Saint-Cast Le Guildo

VIDE GRENIER au stade de foot des Mielles

SAMEDI 16 JUILLET - 8h à 18h - Contacts : 02 96 41 92 99/ chasse.saintcastleguildo@orange.fr

ACTIVITÉS SPORTIVES

Le Golf de Saint-Cast fête ses 90 ans !

L'inauguration officielle du nouveau parcours aura lieu le vendredi 16 juillet…

Avant cela, différents événements ont déjà eu lieu ou vont se succéder.

Le dimanche 17 avril : opération « 90 ans, 90 arbres (1)**, 90 membres ».**

Très gros succès et très belle surprise pour nos dirigeants, puisque ce sont 180 membres et sympathisants qui ont financé plus de 300 arbres ! (chêne vert, chêne-liège, rhododendron, camélia, arbre à fraise, mahonia, hortensia, cyprès…)

130 volontaires, golfeurs ou non, enfants, élus locaux se sont retrouvés pour effectuer les plantations sous les conseils avisés de nos jardiniers et de Philippe Lefeuvre, notre directeur.

M. Lecuyer, Président de la Communauté de Communes, M^me^ Egrix et M. Cojean, Adjoints ont tenu à planter eux-mêmes les arbres qu'ils ont financés.

Après cette matinée de plantation, sous un soleil radieux, tous les participants se sont retrouvés au restaurant le 19^e^ où un buffet les attendait.

Suite à un an de travaux, et de gros investissements, les festivités démarrent sous de très bons auspices.

Le 12 mai nous avons ouvert le nouveau tracé pour recevoir la « golf armoricaine » (2).

Les compétiteurs ont pu apprécier les superbes points de vue des greens des n°9, 10 et 11 qui se confondent avec la mer en arrière-plan.

Le 11 juin nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir notre 1^er^ handi-am, avec 76 participants dont 21 handi-golfeurs. Une très belle dotation a récompensé les participants. M. JP Lafond, leur Président, nous a déjà sollicités pour une nouvelle édition en 2017 (3).

Pour la suite nous accueillerons le 9 et 10 juillet, notre première compétition classique mid amateur et au mois d'août diverses compétitions costumées sur le thème des années 1930.

Assemblée générale le 12 août à la salle des Pierres Sonnantes.

Résultats sportifs :

- l'équipe femmes, composée de Sophie et Margaux Dupuy, Isabelle Soland et Catherine Chardevel devient pour la deuxième année consécutive, championne départementale par équipe à Pleneuf-Val-André.
- l'équipe hommes mid-am prend la 3^e^ place à la qualification de la promo mid-amateur à St Malo. L'équipe tentera la montée en division nationale à la mi juin à Cicé Blossac.
- Joëlle Chatelier est championne départementale senior.
- Alain Besnoux est champion départemental senior.
- Olivier Selle est champion départemental senior 2.

1

2

3

Retour sur « Plage et Mer Propres, je participe »

Pour la première édition de « Plage et Mer Propres, je participe », organisée par Le Comptoir De La Mer, une trentaine de personnes a répondu présente, le samedi 4 juin à la Grande Plage de St Cast.
Les bénévoles se sont répartis en trois groupes : Un sur la Grande Plage, un sur la plage de Pen – Guen, et le dernier sur la plage de La Mare. Les trois plages ont ainsi été passées au peigne fin, permettant de remplir environ trente sacs de déchets divers, beaucoup de cordages, de polystyrènes, de plastiques, surtout des bouchons, et quelques papiers…

Merci aux participants, de tous âges, pour leur implication citoyenne et dans la bonne humeur ! Merci également aux services techniques de la Mairie qui se sont chargés du transport des sacs vers le circuit habituel de traitements.

Succès de "La Fête des voisins"

Sainte Brigitte, Saint Jaguel, la Ville Norme, la Croix aux Merles, Rue du Paradis, rue de l'Ormeau, je ne les citerai pas tous car ce sont 17 quartiers de la commune qui ont choisi de participer une nouvelle fois à la Fête des Voisins. Aidés par le Comité des Fêtes de ST Cast le Guildo, qui effectue sa distribution de nappes, gobelets, ballons et autres supports de fête, les voisins se sont réunis pour certains le 27 mai, date officielle cette année. A St Cast, une majorité de fêtes s'étalera au cours du mois de juin. Même si beaucoup de gens se connaissent déjà, l'esprit convivial de ces rencontres permet de renforcer les liens de la population. Comme me l'a fait remarquer une des organisatrices, «on se croise souvent en voiture. Là, j'ai fait la connaissance de nouveaux habitants dans ma rue.»Lorsque l'on entend cela, le but est atteint! Je vous dis donc «à l'année prochaine»
Marie-Hélène SIMON pour le comité des fêtes.
http://www.comite-des-fetes-saintcastleguildo.fr/

Saint-Cast le Guildo, partenaire d'un voilier sur la Transat Québec-St-Malo

La Transat Québec Saint-Malo (TQSM) est la plus ancienne course hauturière d'ouest en est, sans escale et en équipage. Tous les quatre ans depuis 1984, les coureurs océaniques s'élancent sur le fleuve Saint-Laurent, entre Québec et Lévis, pour relever les défis de la navigation du Saint-Laurent et de ses pièges, courants et marées, traverser l'Atlantique par le nord et éviter les icebergs et finalement entrer en Manche à travers le trafic maritime intense et les forts courants.

La traversée Québec-St Malo : c'est un rêve qui devient réalité pour Damien Rousseau grâce à l'appui de la Municipalité.
Vu l'impact que cette course peut avoir en France et à travers le monde, la Municipalité a trouvé ce projet très intéressant. Le budget communication permet de soutenir cette initiative, et nous mettons tous nos espoirs en ce skipper. Il nous a fait l'honneur de choisir notre commune pour s'y établir et, aujourd'hui, pour porter la renommée de Saint-Cast-le-Guildo de l'autre côté de l'océan.
Rendez-vous le 10 juillet, pour le départ de Québec et, une quinzaine de jours plus tard, l'arrivée à Saint-Malo (arrivée estimée le 25 juillet). Participez à la tombola (chez vos commerçants) et gagnez une place pour accueillir les skippers le jour de l'arrivée au large de Saint Cast le Guildo.

Plus d'infos sur : www.villedesaintcastleguildo.fr
Ou sur le site de la course : www.transatquebecstmalo.com

Tour de France 2016 à pied et solidaire par les GR... 3 800 km

Les mairies et les associations membres de la Fédération Française de Randonnée Pédestre ont été sollicitées par Dominique CONTRE de PODENSAC en Gironde.

Qui est-il ? C'est un homme passionné de randonnées qui parcourt les chemins depuis plus de 40 ans. À partir de 1999, il partage sa passion en tant qu'accompagnateur bénévole de randonnée en plaine et moyenne montagne, en milieu associatif.
En 2005, il a créé avec un groupe d'amis randonneurs une section de randonnée, « Les mille pieds » à Podensac. Libéré de ses obligations professionnelles, il se consacre à un projet réfléchi depuis de longs mois, prendre les chemins pour un Tour de France à pied.
Son objectif : « Que cette randonnée solidaire soit porteuse d'un message de soutien au dépistage du cancer, à la recherche pour la guérison et à l'accompagnement des malades et leur famille. Cette démarche a trouvé son origine auprès des personnes de l'association atteintes par la maladie ».
Au cours de cette randonnée, il cheminera sur les GR, traversera de nombreuses villes et villages. Le circuit de 3 786 km, part de Podensac pour rejoindre la côte landaise. Il empruntera GR78, GR36, GR7, GR2, GR22. Arrivé au Mont-Saint-Michel, il se dirigera vers la Bretagne par le GR34. ***Le 1er août, Dominique Contre fait une étape à Saint-Cast-Le-Guildo***.

S'étant engagé à communiquer avec les associations et partenaires de ce projet, ***il propose une rencontre pour échanger sur le sujet qui lui tient à cœur : le dépistage du cancer et la recherche.***

Elle aura lieu le 1er août dans la Salle d'Armor à 18 h 30. Tous les résidents et vacanciers y sont cordialement invités.

M. Claire GUYON - Présidente de « Randonnée Castine »

Cinéma EDEN :

le programme

Salle de 249 places avec balcon,
équipée en image et son numériques
Projections 3D XPAND -
5 rue de la Vallée de Besnault
22380 St-Cast-le-Guildo
Téléphone : 02 96 81 05 40
Courriel :
cinema.eden@orange.fr

Du vendredi 1er juillet au mardi 2 août 2016

Vendredi 1er			20H30	RETOUR CHEZ MA MÉRE
Samedi 2	17h30	LE MONDE DE DORY	20h30	BIENVENUE A MARLY-GOMONT
Dimanche 3	15h00	LE MONDE DE DORY	18H00	RETOUR CHEZ MA MÉRE
Lundi 4	18h30	BIENVENUE A MARLY-GOMONT	21h00	DANS LES FÔRETS DE SIBÉRIE
Mardi 5	18h30	DANS LES FÔRETS DE SIBÉRIE	21h00	LE MONDE DE DORY
Mercredi 6	18h30	Sortie nationale TARZAN	21h00	CAMPING 3
Jeudi 7	18h30	LE MONDE DE DORY	21h00	LA SAISON DES FEMMES VO-ST
Vendredi 8	18h30	L'EFFET AQUATIQUE	21h00	CAMPING 3
Samedi 9	18h30	CAMPING 3	21h00	TARZAN
Dimanche 10	18h30	LE MONDE DE DORY	21h00	CAMPING 3
Lundi 11	18h30	L'EFFET AQUATIQUE	21h00	TARZAN
Mardi 12	18h30	TARZAN	21h00	L'EFFET AQUATIQUE
Mercredi 13	18h30	CAMPING 3	21h00	Sortie nationale L'ÂGE DE GLACE 5
Jeudi 14	18h30	L'AGE DE GLACE 5	21h00	CAMPING 3
Vendredi 15	18h30	JULIETA VO-ST	21h00	L'ÂGE DE GLACE 5
Samedi 16	18h30	TOUT DE SUITE MAINTENANT	21h00	L'ÂGE DE GLACE 5
Dimanche 17	18h30	L'ÂGE DE GLACE 5	21h00	CAMPING 3
Lundi 18	18h30	L'ÂGE DE GLACE 5	21h00	L'IDÉAL
Mardi 19	18h30	L'ÂGE DE GLACE 5	21h00	TOUT DE SUITE MAINTENANT
Mercredi 20	18h30	Sortie nationale LE BON GROS GÉANT	21h00	DÉBARQUEMENT IMMÉDIAT
Jeudi 21	18h30	LE BON GROS GÉANT	21h00	CAFÉ SOCIETY VO-ST
Vendredi 22	18h30	L'ÂGE DE GLACE 5	21h00	DÉBARQUEMENT IMMÉDIAT
Samedi 23	18h30	L'OUTSIDER	21h00	LE BON GROS GÉANT
Dimanche 24	18h30	LE LIVRE DE LA JUNGLE	21h00	DÉBARQUEMENT IMMÉDIAT
Lundi 25	18h30	LE BON GROS GÉANT	21h00	L'OUTSIDER
Mardi 26	18h30	LA TORTUE ROUGE	21h00	LE BON GROS GÉANT
Mercredi 27	18h30	Sortie nationale COMME DES BÊTES	21h00	INDEPENDENCE DAY
Jeudi 28	18h30	COMME DES BÊTES	21h00	TRUMAN VO-ST
Vendredi 29	18h30	COMME DES BÊTES	21h00	INDEPENDENCE DAY
Samedi 30	18h30	INDEPENDENCE DAY	21h00	COMME DES BÊTES
Dimanche 31	18h30	L'ÂGE DE GLACE 5	21h00	CAMPING 3
Lundi 1er Aout	18h30	COMME DES BÊTES	21h00	TRUMAN VO-ST
Mardi 2	18h30	COMME DES BÊTES	21h00	INDEPENDENCE DAY

Retrouvez nos programmes sur notre site : www.cine-eden-stcastleguildo.cine.allocine.fr
Par mail sur simple demande : cinema.eden@orange.fr - Auprès des Offices de tourisme